

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 10 FEVRIER 2022

L'an deux mille vingt et deux, le 10 février à 18h00, le Bureau Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Bureau Communautaire : 07 février 2022

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Poste vacant
17	14	1	2	0	0

Pour	Contre	Abstention
15	0	0

Membres présents : BAUDEMONT Dominique, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHADELAUD Michel, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, MUZETTE Thierry, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe

Membres présents avec voix délibérative : GORGE Christine

Membres excusés ayant donné pouvoir : BESNIER Michèle donne pouvoir à LENOBLE Monique

Membres excusés : ECHASSERIEAU Vincent, THEYS Michel

Secrétaire de séance : BOSDEVIGIE Jean Pierre

#### FINANCES

##### Délibération n°09-2022 : Subventions DETR : plans de financement des travaux prévus en 2022

Madame la Présidente indique que le dépôt de demande de subvention DETR doit se faire au plus tard le 18/02/2022 et que la Communauté de Communes peut déposer au maximum 3 dossiers.

Madame La Présidente propose de déposer des demandes de financement DETR pour les 3 projets ci-dessous

- Halle des sports : travaux de mise aux normes de l'issue de secours, total de l'opération estimée à 47 700 €

Plan de financement prévisionnel			
Co-financeurs	Montant (en € HT)	Part dans le financement total (en %)	Sollicité ou acquis
État DETR	14 310€	30%	sollicité
Conseil départemental (CDDI)	11 925€	25%	sollicité
<b>Total des cofinancements publics (80 % maximum)</b>	<b>26 235€</b>	<b>55%</b>	
Autofinancement	21 465€	45%	
<b>Total maître d'ouvrage (20% minimum)</b>	<b>21 465€</b>	<b>45%</b>	
<b>Coût Total HT</b>	<b>47 700€</b>	<b>100%</b>	

- Piscine : réfection des quais, total de l'opération estimée à 50 000 €

Plan de financement prévisionnel			
Co-financeurs	Montant (en € HT)	Part dans le financement total (en %)	Sollicité ou acquis
État DETR	15 000€	30%	Sollicité
Conseil départemental	10 000€	20%	Sollicité
<b>Total des cofinancements publics (80 % maximum)</b>	<b>25 000€</b>	<b>50%</b>	
Autofinancement	25 000 €	50%	
<b>Total maître d'ouvrage (20% minimum)</b>	<b>25 000€</b>	<b>50%</b>	
<b>Coût Total HT</b>	<b>50 000€</b>	<b>100%</b>	

- Déchetterie : travaux d'agrandissement et de sécurisation, total de l'opération estimée à 155 00 €.

Les travaux seront réalisés par le SYDED mais la Communauté de Communes paiera l'intégralité des travaux, déduction faite des subventions qui pourront être obtenues.

Plan de financement prévisionnel			
Co-financeurs	Montant (en € HT)	Part dans le financement total (en %)	Sollicité ou acquis
État DETR	46 500€	30%	Sollicité
Conseil départemental	38 750€	25%	Sera sollicité par le SYDED
Total des cofinancements publics (80 % maximum)	85 250€	55%	
Autofinancement	69 750 €	45%	
Total maître d'ouvrage (20% minimum)	69 750€	45%	
<b>Coût Total HT</b>	<b>155 000€</b>	<b>100%</b>	

Les membres du Bureau communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de

- VALIDER les plans de financement détaillé ci-dessus ;
- DIRE que les crédits seront prévus au budget primitif 2022 ;
- AUTORISER Madame La Présidente à déposer les demandes de subvention auprès de l'Etat (DETR et DSIL), du Conseil Départemental ou tout autre financeur ;
- AUTORISER Madame la Présidente à lancer les procédures de marchés publics pour les 3 opérations citées ci-dessus.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.  
A Eymoutiers, le 14 février 2022

La Présidente,  
Mélanie PLAZANET

15 FEV. 2022  
La Présidente  
Mélanie PLAZANET  
Communauté de Communes  
des Portes de Vassivière  
5, rue de la Liberté  
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le :  
Publié :

Accusé de réception en préfecture  
087-248719353-20220214-DEL-09-2022-DE  
Date de télétransmission : 15/02/2022  
Date de réception préfecture : 15/02/2022